

AU CŒUR DU G20 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROGRES ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Déclaration du groupe des Entreprises

Créé à la fin des années 90 afin de faciliter la concertation internationale en matière économique, le G20, sous l'impulsion de la France, s'est transformé, fin 2008, en une instance de pilotage économique réunissant au plus haut niveau les responsables publics, alors que le monde était déjà confronté à la plus grave crise économique et financière depuis la seconde guerre mondiale.

Traiter du G20 aujourd'hui, alors que, d'une part, la France en a pris la présidence et que, d'autre part, il apparaît comme l'une des institutions la mieux adaptée au traitement des secousses économiques et financières, donne au CESE l'opportunité de faire entendre la voix de la société civile et ainsi d'aller plus loin que les recommandations des seuls spécialistes.

En effet, même si la matière est technique puisque les sujets portent pour partie sur l'ingénierie financière, il est important que les entreprises et les citoyens puissent également prendre part au débat, à un moment où, à la crise initialement liée aux dettes privées, s'ajoute celle des dettes souveraines.

Les orientations proposées dans le texte nous semblent aller dans le bon sens même si depuis le mois de juillet la situation s'est considérablement dégradée.

En effet, comme le mettent en exergue les rapporteurs, il est important d'inciter le G20 à affermir son rôle d'impulsion et de rechercher un meilleur équilibre entre les institutions internationales : avoir une meilleure prise en compte de l'OMS, de l'OIT, et de la FAO, notamment par le biais de consultations réciproques ou d'un mécanisme de questions préjudicielles, pourrait y participer. Il convient cependant de demeurer vigilant à ne pas trop compliquer les procédures de négociation et de consultation.

De même, nous pensons que les questions environnementales, de climat et de biodiversité ne peuvent plus être éludées et qu'un signal fort en faveur d'une avancée dans ces domaines doit être envoyé lors des prochaines rencontres.

L'aide aux pays pauvres doit aussi figurer à un niveau élevé des priorités même si se pose la question de son financement : il n'est pas certain que la mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières puisse la résoudre.

Enfin, nous sommes favorables à une régulation financière telle que la proposent les rapporteurs. S'il est, en effet, souhaitable de sanctionner toutes les pratiques financières détournées, il convient cependant de s'assurer que les acteurs économiques puissent toujours avoir accès aux financements bancaires et au capital investissement. À cet égard, Bâle III fait naître des craintes auprès de nombreux acteurs.

Nous avons bien conscience - et les citoyens en prennent de plus en plus conscience ! - qu'à la fois les défis sont planétaires tant les économies sont interdépendantes, et qu'à la fois, l'action de chacun est déterminante.

Alors oui, la présidence française est une chance pour impulser de nouvelles cohérences et faire progresser les différents pays vers une gouvernance économique, sociale et financière mieux équilibrée.

Le groupe des entreprises a voté cet avis tout en étant conscient que la majorité des propositions ne pourra être prise en compte que si les pays européens prennent la mesure de leur propre besoin de cohérence pour peser sur celui du monde !